

Coopérative « Le Tremplin »

Centre sportif « Les Coquerées »

Ceroux-Mousty

A Tous les clubs de sport des Coquerées

Cérroux-Mousty, le 31 août 2022

Concerne : Présentation de la Coopérative « Le Tremplin »

Cher ami,

Je m'adresse à vous en votre qualité de représentant officiel d'un club sportif évoluant au Centre Sportif des Coquerées à Ottignies.

Comme vous le savez, depuis plus d'un an, la ville d'Ottignies-Louvain-la Neuve et le CSLI ont concédé l'exploitation de la cafétéria du centre sportif des Coquerées à l'ASBL « Le Tremplin ».

Depuis peu, l'ASBL est devenue une société Coopérative, afin de renforcer sa mission première, qui est de faire du club house un espace de détente, de convivialité, de rencontres, où chaque pratiquant ou non-pratiquant de sport se sent bien, profite d'un espace accueillant et construit des liens.

N'hésitez pas, à ce titre, à nous faire part de toutes vos suggestions ou remarques pour nous aider à mieux vous satisfaire.

L'esprit d'une Coopérative est aussi d'impliquer dans sa gestion un maximum de partenaires et de sympathisants.

C'est ainsi que vous-même, à titre personnel ou au nom de votre club, (ou les deux 😊) **êtes invité à devenir membre sympathisant de la Coopérative « Le Tremplin »** et d'ainsi témoigner de votre soutien et de votre implication dans le développement et la pérennisation de NOTRE cafétéria. Des avantages seront associés à ce statut de membre, comme :

1. Une invitation gratuite pour les événements organisés au tremplin + 10 boissons offertes
2. 10% de remise sur l'organisation de votre soirée de club annuelle
3. La participation gratuite à des dégustations de produits (vins, tapas,..) susceptibles d'intégrer la carte du club house

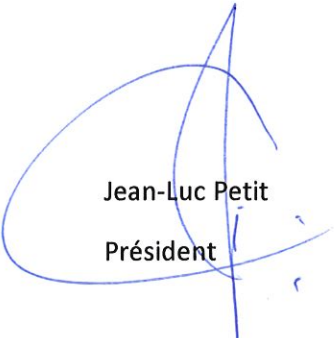
Le prix d'une part de membre sympathisant est fixé dans les statuts à la somme de 100 Euros.

Sachez aussi que la Coopérative « Le Tremplin » est née d'une initiative des équipes en charge de l'ASBL Amarrage qui vient en aide aux enfants et adolescents en difficulté dans le Brabant Wallon (voir amarrage.be). Notre souhait est aussi d'intégrer aux équipes du Tremplin des jeunes au parcours moins chanceux pour leur offrir une première expérience de travail. La coopérative a donc également une finalité sociale à la quelle nous espérons que vous serez sensible et favorable.

Une séance d'information sur les objectifs du Tremplin, et sur les conditions de souscription à la Coopérative sera organisée **ce jeudi 22 septembre à 18h30 aux Coquerées**. Jean-Luc Petit, Président de la coopérative, et Thierry Verdeyen, Administrateur délégué y détailleront le projet et la façon dont vous pouvez en devenir un acteur.

Nous vous y attendrons avec le verre de l'amitié sportive et de la solidarité !

Sportivement vôtre,



Jean-Luc Petit
Président



Thierry Verdeyen
Administrateur délégué

PS : Merci de nous informer de votre intention d'être des nôtres le 22 septembre par retour de mail (thierry.verdeyen@amarrage.be).